



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E167010

VALABLE JUSQU'AU 24/04/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/06/2016

Forme juridique : SARLU

Capital : 250 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2016B00331

Siret : 821 070 786 00016

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3607790

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010741355404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010741355404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : STEVENIN-NIOBEY

Sigle : STEVENIN-NIOBEY

358 RUE LÉON JOUHAUX
ZI LA CAPELLE
50000 ST LO

Téléphone : 02 33 05 05 80

Portable : 07 71 64 63 04

Site Internet : www.stevenin-niobey.fr

E-mail : stevenin@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

NIOBEY JEAN-FRANCOIS GÉRANT

Fax : 02 33 05 21 17

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	01/06/2023
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/06/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	20/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/06/2023
o Ventilation mécanique	20/01/2022

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.